

## POINT DE SITUATION AU 31 AOUT 2012

Quelques jours après la publication de la circulaire interministérielle concernant les évacuations de terrains, la situation reste inquiétante sur l'ensemble du Val de Marne ou presque.

### **HEBERGEMENTS des familles roms après évacuation du terrain « Mondor » à Créteil**

**A Créteil**, nous assistons à ce qui pourrait être un exemple d'application de la circulaire,(?) avec l'évacuation du terrain de Créteil (Mondor) du 30 août, suivie d'hébergements en hôtel et de la promesse de suivi pour l'insertion des familles. La scolarisation ne sera pas interrompue. **Lire ci-dessous le CR du Comité de Soutien de Créteil.**

**Pour autant nous devons rester vigilants**; l'hébergement en hôtel n'est pas une vraie solution. C'est une mise à l'abri importante pour les familles concernées, Il faudra voir ce qui va s'organiser au bout des 12 jours, puis les modalités du diagnostic et de l'insertion proposée. Combien de familles seront concernées ?

### **HARCELEMENT POLICIER AILLEURS sur plusieurs sites du Val de Marne.**

Quant aux autres lieux de vie, alors qu'à Créteil l'Etat héberge plus de cinquante personnes, **la police poursuit les harcèlements et intimidations, sur les autres lieux de vie** intimant aux familles de partir sous les 48h. **C'est ainsi à Villeneuve le Roi, Orly, Sucy en Brie... (lire ci-dessous)** Où se situe la concertation à nouveau demandée ? Rien non plus sur les autres lieux menacés, Créteil, Villejuif, Ivry sur Seine, ... **Par courrier, nous sollicitons à nouveau le préfet du Val de Marne de développer la concertation et l'anticipation selon les modalités d'application de la circulaire interministérielle, sur l'ensemble des terrains et non un seul terrain.** Nous pouvons nous appuyer sur le travail fait pour le terrain de Créteil (Mondor) en demandant que cela se fasse sur les autres lieux de vie : concertation et modalités d'hébergement suivant l'évacuation. Nous demandons un rendez vous depuis juin sur l'ensemble des situations du département, pas de réponse à ce jour !

### **SCOLARISATION, c'est la rentrée.**

Sur la plupart des lieux de vie, c'est une préoccupation du moment. Combien d'enfants vont faire leur rentrée ? Combien verront leur scolarité rompue ? Combien d'enfants non scolarisés ? **C'est important que l'on ait des éléments.** **Merci de les faire parvenir.**

Rappelons que la demande de domiciliation comme le font Créteil ou Villejuif, est illégale. La situation géographique du lieu de vie suffit ! Le Collectif pour le Droit

de Enfants Roms à l'Education est reçu le 6 septembre au ministère de l'Education nationale, puis le 11 avec la ministre de la Réussite Scolaire. Nous demandons aussi un rdvs dans le val de Marne avec la Direction de l'Education Nationale ; un travail pour soutenir la scolarisation des adolescents va se mener avec l'appui du Conseil Général.

## **RENCONTRE Romeurope 94 avec le Conseil Général 94.**

**Nous avons travaillé et échangé avec le CG le 29 août.** Nous avons mis en évidence une grande convergence d'idées et fait le point sur le département. dans le Val de Marne sont accueillis dans des projets d'insertions près de 400 personnes ; mais on compte aussi plus de 1500 personnes sur des terrains menacés d'expulsions. Nous avons ensemble décidé de poursuivre les actions et démarches chacun de notre côté en complémentarité vis-à-vis de l'Etat mais aussi en direction de l'Europe notamment pour l'obtention de fonds européen pour l'insertion. Un travail commun va se mettre en place sur la question de la scolarisation, en particulier celle des adolescents. *Un compte rendu plus complet de cette réunion importante est en cours de rédaction.* Le CG 94 rencontre ce jour le Préfet sur tous les aspects de la circulaire.

*Bonne journée, Michel FEVRE*

## **Lieux de Vie**

### **CRETEIL (Henri Mondor)**

**ÉVACUATION DU TERRAIN « MONDOR » DES FAMILLES ROMS DE CRETEIL** Comme déclaré par JM Ayrault aux associations « le respect des décisions de justice ne saurait être mis en question et il revient au préfet d'exécuter celles-ci »,

**L'expulsion des familles Roms du terrain Mondor a eu lieu ce jeudi 30 août à 8 heures.**

Nous ne pouvons qu'être positifs sur les conditions mises en oeuvre en conformité avec la CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE NOR INTK1233053C *relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites du 26/08/2012 qui précise le cadre de l'action de l'Etat dans le cas d'évacuations de campements illicites, ainsi que le dispositif de coordination des acteurs locaux à mettre en oeuvre autour du Préfet.*

Pour la mise en oeuvre de l'expulsion, étaient présents, sous l'autorité de M. Dallennes, directeur de cabinet du Préfet : M. Migeon chef de cabinet, une stagiaire de l'ENA, le commissaire de Créteil avec une trentaine de CRS, une policière

roumaine servant d'interprète si nécessaire, les huissiers représentant les deux propriétaires du terrain : ERDF et la SEMIC.

*« ... Les différents services placés sous votre autorité doivent pour cela anticiper les éventuelles évacuations et mobiliser l'ensemble de leurs partenaires, collectivités territoriales et associations..., selon les modalités explicitées dans le présent texte et dans le respect du droit commun... »*

- En amont, les services de l'État ont proposé 3 réunions de travail au Comité de soutien aux familles Roms de Créteil.

- Nous avons accepté le dialogue proposé tout en rappelant que nous étions pour un moratoire des expulsions et des mesures transitoires, et que la sortie des terrains était une épreuve humaine : éclatement du groupe, changement des repères, pas de cuisine ou de lieu de vie commune.

- Nous avons demandé que des solutions d'accompagnement soient proposées à chaque famille avec son accord

- Nous avons insisté sur la prise en compte pour les enfants scolarisés de la proximité des lieux d'hébergement

- Comment avancer sur les projets d'insertion professionnelle de 6 ou 7 familles qui ont des profils « avancés » ?

*« ...Il appartient à l'ensemble des pouvoirs publics, et en particulier à l'Etat, de se mobiliser de manière ciblée et efficace pour que la réponse la plus adaptée soit apportée aux situations humaines souvent très difficiles qui se retrouvent dans ces campements... »*

### **Les propositions du cabinet ont été tenues :**

- Toutes les personnes présentes sur le terrain ont accepté le relogement dans des hôtels en proximité de Créteil.

- Une attention particulière a été accordée aux familles d'enfants scolarisés permettant qu'il n'y ait aucune rupture de la scolarité en cette veille de rentrée scolaire.

- Un diagnostic social sera établi par la Croix-Rouge, opérateur choisi par l'État.

- La durée de l'hébergement est de 12 jours renouvelables directement par la Croix-Rouge en lien avec son diagnostic; les familles ne devraient pas avoir à appeler le 115.

- Les dossiers de demande de titre de séjour avec autorisation de travailler seront regardés avec attention.

Le directeur de cabinet du Préfet nous a également informé de la confirmation par la Ville de Créteil des propositions faites au Comité de soutien en juillet 2011 : un emploi de jardinier et l'accueil de 3 ou 4 familles dans du logement pérenne.

### **Et maintenant ?**

Une réunion aura lieu avec les services de l'État et son opérateur la Croix-Rouge à l'issue de son diagnostic pour faire un suivi des mesures proposées.

Une demande de rendez-vous auprès du maire de Créteil est lancée.

Pour faire un point et rester en contact, une réunion du Comité de soutien se tiendra **le mardi 4 septembre avec les familles à 20h30 à la Maison des associations.**

Nadja Djerrah et Nicole Chevalier

### **VILLENEUVE le ROI / ORLY**

#### **Point sur les évacuations des 2 terrains.**

Hier jeudi la police et l'OFII sont revenues sur le terrain de Villeneuve le Roi, après un mois de calme :

- N'a été proposée pour les personnes éligibles que l'aide au retour;
- A été brandie la menace d'un démantèlement sous 48 heures.

Vue la situation de grande incertitude qui règne sur le département :

- Nous avons invité les occupants à prévoir le pire sous 8 à 10 jours si les discussions en cours entre le préfet, le conseil général et les collectifs n'arrivaient pas à donner un contenu concret à la circulaire interministérielle envoyée aux préfets en début de semaine;
- Décision a été prise d'interpeller le préfet et le député de la circonscription (courrier envoyé par fax et mail au préfet)
- Décision a été prise de populariser auprès des médias la situation de nos 2 terrains. Ainsi le gratuit "20 mn" viendra faire un reportage dimanche et "Metro" suivra dans la semaine. Des contacts sont pris avec Le Parisien Libéré, Libération et l'AFP.

#### **Concernant l'accès aux droits fondamentaux**

- Concernant la domiciliation des familles, une action va être entreprise avec Première Urgence pour forcer la domiciliation des familles dont les situations sanitaires sont les plus dégradées pour les faire bénéficier de l'AME;
- Concernant l'accès à l'école, les noms des enfants en âge d'être scolarisés ont été

relevés. Une action sera lancée dès que nous serons rassurés sur le sort des résidents des 2 terrains.

## **2. Point sur l'état des discussions en cours entre le Conseil général, Romeurope 94 et les collectifs et le Préfet**

- Un rendez-vous est programmé ce matin à 9.00 entre le Préfet et le CG à la demande du CG. Très certainement que cette réunion portera sur l'évaluation de l'évacuation de Créteil et les modalités d'application de la circulaire interministérielle;
- De notre côté, nous sommes en relation régulière avec Romeurope 94 et le CNDH Romeurope. Du fait du non changement des comportements sur le terrain au niveau des représentants de l'Etat, il y a fort à parier que le comportement des acteurs associatifs va lui aussi se durcir, notamment demandant dorénavant un moratoire dans les procédures de démantèlement;
- Une bonne nouvelle: le fil du dialogue perdue entre le CG 94 et les collectifs, le CG 94 ayant un regard positif sur les opérations d'insertion menées sur le territoire depuis de nombreuses années. Projets dans lequel le CG est bien impliqué.

Pour le collectif, Christian Castagna

### **CRETEIL / Terrain « Castorama » au carrefour Pompadour.**

Concernant le terrain Casto, nous comptons entre 100 et 150 personnes. Le commandement de quitter les lieux, suite à la décision de justice du mois d'avril, leur a déjà été délivré. Ils sont expulsables à partir du 13 novembre. Ils viennent d'ailleurs de recevoir une mise en demeure pour leur rappeler la date. Il semble qu'un bilan complet a été dressé sur les décisions de justice en cours.

Il n'y a pas de projet d'insertion à ce jour pour ces familles bien que certains jeunes hommes parlent le français et pourraient travailler. Ni d'avancée sur la question du logement.

Les points positifs sont au niveau sanitaire avec une bonne collaboration avec les institutions notamment la PMI (avec les limites d'un suivi d'une si grosse communauté) ; et la scolarisation des enfants puisque nous allons pouvoir scolariser une dizaine d'enfants à la rentrée, certains feront leur 3ème rentrée sur Créteil.

Au niveau scolarisation en maternelle ou primaire, une domiciliation nous est demandée par la mairie de Créteil, de son côté le CCAS de Créteil fait facilement une demande de domiciliation à Emmaus pour que nous passions en priorité.

Véronique Bellot et Laurent Gaudin

### **SITUATION à FRESNES/WISSOUS**

Les Roumains installés au bord de l'autoroute à Wissous ont vu leur bidonville détruit en juillet suite à une décision de justice. Les habitants ayant été chassés de leur lieu de vie, certains se sont contentés de vivre dans leur camionnette sur des parkings, isolés de leurs proches pour échapper au harcèlement. Une autre partie du groupe est retournée en Roumanie pour la période de l'été avant de revenir vers nous en septembre pour reprendre la scolarité des enfants et leur activité de récupération de ferraille. Il s'agit d'un groupe de vingt cinq personnes qui se scindera en 2 pour des raisons d'incompatibilité d'humeur : Notre suivi attentif et amical ayant probablement évité que dégénère l'inimitié entre certains adultes.

Les enfants en âge d'aller à l'école sont 6. Seules 2 fillettes en primaire ont leur place à l'école publique à Fresnes et une adolescente au collège à Thiais. Deux garçons ont fréquenté la classe d'intégration de Villejuif sans terminer l'année, l'un d'entre eux ayant été à l'école en Roumanie pendant quelques mois, mais il est revenu auprès de ses parents au début de l'été. L'autre garçon a 10 ans et n'avait jamais fréquenté l'école auparavant. Un garçon de 6 ans pourrait intégrer l'école primaire cette année. A part le plus jeune, tous les enfants d'âge scolaire ont reçu les vaccins obligatoires dans le cadre des campagnes de vaccination du centre de santé de Fresnes. Une démarche de vaccination antitétanique a été interrompue par l'expulsion de nos amis.

La situation de santé est généralement bonne avec une fragilité pour certains : Un bébé est né au mois d'avril et a été pris en charge par la PMI de Fresnes avec les vaccinations et l'éducation des parents pour assurer la bonne croissance de l'enfant. Ce couple a reçu une aide de la ville de Fresnes au travers de son épicerie sociale.

Un jeune adulte, père de famille, est suivi en consultation de médecine à l'hôpital du Kremlin Bicêtre. Les démarches d'AME sont faites pour la plus part d'entre eux.

La situation économique du groupe est stable avec un revenu d'environ 400 € par foyer et par mois payé par chèque pour une activité de récupération de ferraille.

Aucune plainte n'a été déposée contre eux pendant leur séjour dans ce bidonville, et ils ont participé avec plaisir aux événements publics organisés par la ville de Fresnes.

Ce groupe aurait besoin d'un hébergement salubre et pérenne, et c'est leur souhait. En attendant, ils accepteraient un hébergement provisoire : reconstruction de cabanes dans un lieu qui ne soit pas une décharge sauvage et qu'on leur mette à disposition un point d'eau et des poubelles pour leurs déchets ménagers. (Nous n'avons pas observé de maladies hivernales). Ils ne demandent qu'à travailler, et le travail manuel ne leur fait pas peur (bâtiment, ménage, entretien divers...).

*Pour le comité de soutien : Claire Lefebvre, Annick Voisin, Mary Gorgette*

## VILLEJUIF

Sur Villejuif, le campement des Hautes Bruyères, montre qu'un travail de sensibilisation auprès de ces familles, aussi bien au point de vue sanitaire, ou social, a permis de rendre ces conditions plus acceptables. Suivi sanitaire par l'association PU-AMI (suivi des femmes enceintes, des enfants...) bien que les dossiers AME ne puissent être déposés (problème des domiciliations)

Depuis juin nous l'attendions, 20 enfants vont enfin pouvoir être inscrits à l'école dès lundi 3 septembre, RV est pris au CCAS. Les vaccinations vont devoir être envisagées.

Mais tout cela pourra t'il se poursuivre en sachant qu'elles ont RV le 6 septembre au TGI de Créteil ?

N'hésitez pas à être présent si, le problème des familles roms, vous interpelle.

Comme tous, vous avez suivi l'actualité de ces derniers mois, ponctuée régulièrement par de nombreuses évacuations de campements illégaux sur notre territoire, suite à une décision de justice.

Comme nous vous vous êtes rendu compte que ces expulsions, même "légales" n'avaient pas réglé le problème, mais simplement "déplacé".

Comme nous, vous vous êtes interrogés sur ces promesses de campagne, où on nous avait affirmé qu'aucune expulsion n'aurait lieu sans une solution de remplacement.

Certes le climat ambiant ne militait pas pour une approche sereine de cette situation dramatique, mais faut il se satisfaire d'un discours aussi martial pour penser régler les problèmes?

Évidemment non. Et heureusement que la réunion interministérielle du 26 aout est venue remettre un peu d'espoir. Espoir certes léger, mais espoir tout de même.

Malgré tout les expulsions se poursuivent, parfois même avant la décision de justice comme à Evry.

Lutter contre les conditions sanitaires déplorables dans certains lieux, parfois l'insécurité, est tout à fait légitime, que ce soit pour les collectivités locales, la population...mais aborder le problème de manière sereine en mobilisant tous les acteurs évitera les solutions extrêmes.

Charles Bouhanna

**D'autres infos très prochainement, avec les terrains de Sucy en Brie, Ivry sur Seine, Limeil Brévannes, et les projets d'insertions en cours.**